



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 113202

Texte de la question

M. Jean Launay attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les récentes annulations de l'épreuve concluant la sixième année de médecine. Le centre national de gestion (CNG) chargé de l'organisation des concours a annulé, le 1er juin 2011, par deux fois, l'épreuve critique d'article (LCA), en raison d'erreurs relevées dans l'énoncé. Cette épreuve est la dernière des dix épreuves du concours menant aux spécialités telles que la cardiologie ou la radiologie. Les étudiants ont été de nouveau convoqués, le 14 juin 2011, prolongeant de deux semaines leur période d'examen. Or, outre le fait que nombreux étudiants ont du mettre entre parenthèse tout projet d'après concours, cette nouvelle session d'examen engendre des frais supplémentaires à tous les étudiants de sixième année. Aussi il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113202

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7054

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)